



# Bulletin Agrométéorologique (Belgique)

## Situation au 1<sup>er</sup> septembre 2025

L'été 2025 s'achève sur une note contrastée, à l'image de la météo qui l'a façonné. Après des mois de printemps avares en pluies, juillet a offert un bref répit, renouant avec des précipitations proches des normales saisonnières. Mais août, implacable, a réinstallé une sécheresse marquée sous un soleil généreux, offrant un ciel souvent limpide et deux vagues de chaleur observées, courtes (du 28 juin au 02 juillet et du 10 au 15 août) mais intenses.

C'est dans ce contexte chaud et sec que les cultures ont poursuivi leur cycle avec une vigueur parfois surprenante. Les betteraves sucrières se distinguent par des rendements prometteurs, aux teneurs en sucre remarquables, augurant d'une campagne historique. Les rendements en pommes de terre s'annoncent corrects : des récoltes globalement dans la moyenne mais aussi marquées par un poids sous eau élevé, exigeant une attention particulière lors de la manipulation des tubercules. Le maïs fourrager affiche une maturité avancée, reflet des conditions sèches et chaudes. Les récoltes ont déjà débuté, révélant des situations contrastées selon les sols et les semis.

Pourtant, derrière ces performances agronomiques, plane une ombre économique. Les prix du sucre s'effondrent, le marché de la pomme de terre libre se noie sous une offre surabondante, et les producteurs doivent désormais composer avec des marges fragilisées. La consigne est claire : viser la qualité, honorer les contrats, préserver l'équilibre de la filière.

Les prairies, elles, portent les stigmates de l'été. Si l'Ardenne offre encore des rendements jugés honorables, d'autres régions, du Hainaut à la Flandre, voient leurs prairies souffrir sous le manque d'eau. Les engrais ne sont pas absorbés, l'herbe peine à repousser et l'herbe monte également plus rapidement en épi, ce qui dégrade la qualité.

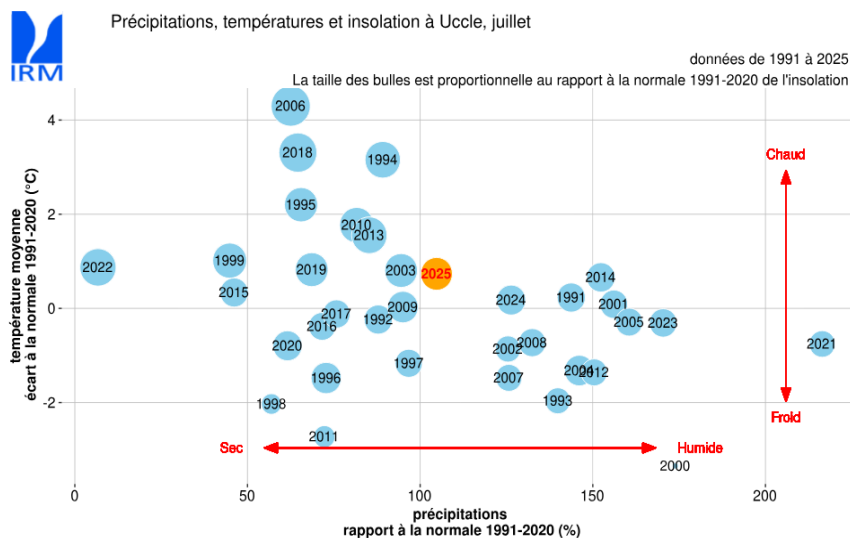
## Objectifs

Le bulletin agrométéorologique fournit des informations sur les conditions météorologiques en lien avec les activités agricoles en Belgique. Il renseigne sur le développement global de la biomasse. Ce bulletin fournit également en juin/juillet et début septembre, dans la mesure du possible, une prévision des rendements attendus à la récolte pour les principales cultures à partir d'un ensemble de variables explicatives provenant de trois sources d'information : données météorologiques, données agrométéorologiques issues du modèle B-CGMS (Belgian Crop Growth Monitoring System) et imageries satellitaires.

# Situation météorologique

## Juillet 2025<sup>1</sup>

Dans l'ensemble, si on se base sur la station de référence d'Uccle, le mois de juillet apparaît comme assez normal (Figure 1), juste légèrement plus chaud que la normale.



**Figure 1.** Quantité de précipitations, température moyenne et durée d'insolation du mois de juillet 2025 par rapport aux mois de juillet depuis 1991 et aux valeurs normales 1991-2020.

## Précipitations

Avec 80,6 mm relevés à la station de référence d'Uccle, le mois de juillet 2025 a très légèrement été plus arrosé que la normale (égale à 76,9 mm). Ces précipitations ont été observées sur 14 jours. Là aussi, la valeur est proche de la normale (14,3 jours).

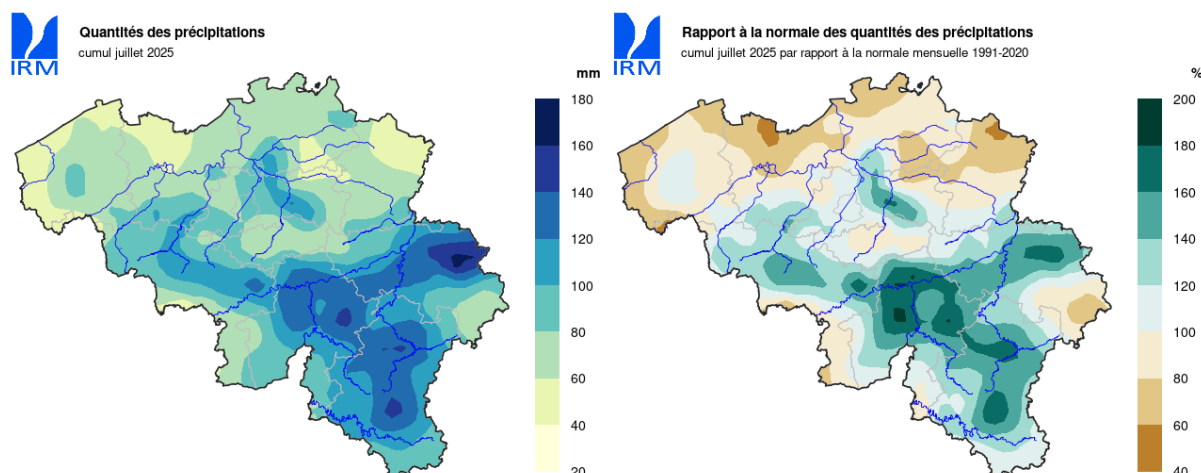
La distribution des précipitations met en évidence que plus de la moitié (47,2 mm) du cumul mensuel a été observé sur 2 jours (le 6 juillet avec 26 mm et le 24 juillet avec 21,2 mm).



**Figure 2.** Précipitations journalières, précipitations cumulées et normale des précipitations cumulées à la station de référence d'Uccle durant le mois de juillet 2025.

<sup>1</sup> Les données météorologiques de l'année en cours sont systématiquement comparées à des normales calculées sur la période 1991-2020. Cette période est celle recommandée par l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM) et est valable jusqu'à la fin 2030.

La situation observée à la station de référence d'Uccle contraste légèrement avec celle dans le reste du pays (figure 3). Dans l'ensemble des précipitations plus abondantes (de l'ordre de 120-180% de la normale) ont été observées au sud du sillon Sambre-et-Meuse (Wallonie). Des précipitations plus faibles que la normale sont observées en Flandre, dans la région côtière et le long de la frontière avec les Pays-Bas.

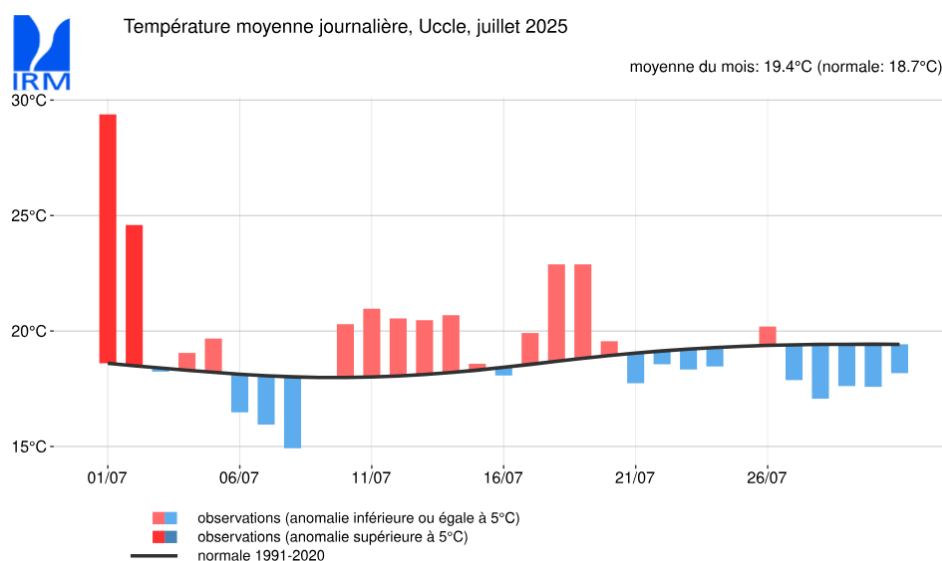


**Figure 3.** Répartition spatiale du cumul de précipitations au cours du mois de juillet 2025 (à gauche) et de l'anomalie de ce cumul à la normale sur la même période (à droite).

### Températures

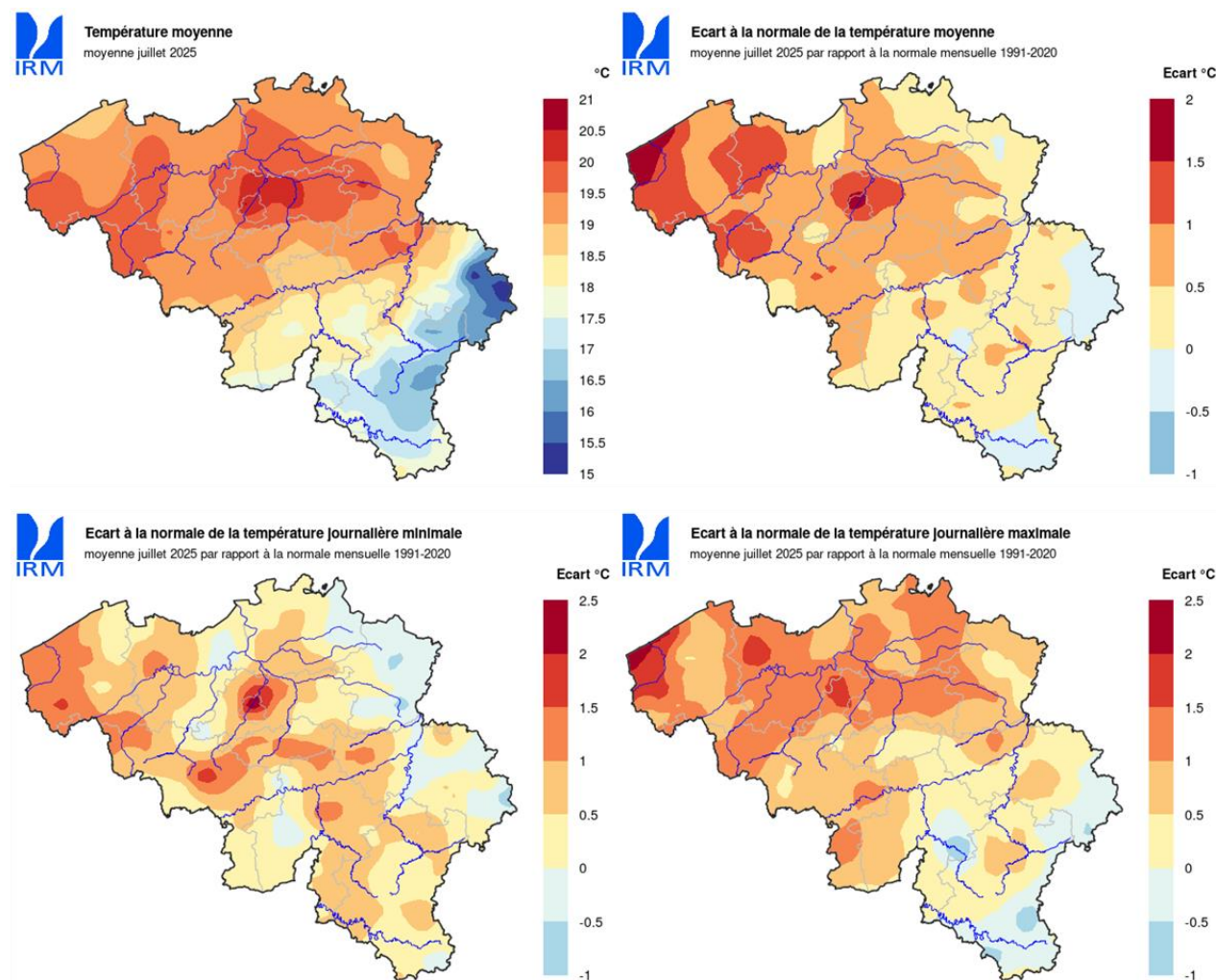
La température moyenne observée à la station de référence d'Uccle a été de 19,4°C soit 0,7°C de plus que la normale (18,7°C). Si on regarde un peu plus en détail, on constate que l'écart à la normale est légèrement plus important pour la température maximale (valeur moyenne : 24,3°C, normale: 23,2°C) que pour la température minimale (valeur moyenne : 14,6°C, normale: 14,1°C).

Le mois a débuté par deux journées chaudes. Ces 2 journées clôturent une courte vague de chaleur s'étendant du 28 juin au 02 juillet. Les températures ont oscillé ensuite autour de la normale, sans véritable excès. Dans l'ensemble, la deuxième décade a été légèrement plus chaude que la normale et la troisième décade légèrement plus froide.



**Figure 4.** Températures moyennes journalières au cours du mois de juillet 2025 à la station de référence d'Uccle.

À l'échelle du pays, on observe également dans l'ensemble des températures supérieures à la normale (figure 5). Pour la température moyenne, l'écart varie dans l'ensemble entre 0°C et +1,5°C. C'est également le cas pour les températures minimale et maximale. L'écart à la normale est globalement plus élevé en Flandre.

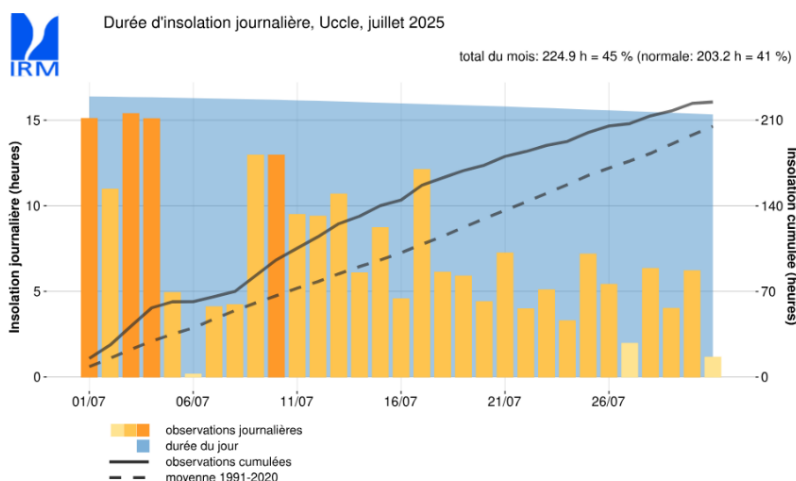


**Figure 5.** Répartition spatiale de la température moyenne au cours du mois de juillet 2025 (en haut, à gauche) et de l'anomalie par rapport à la normale (en haut, à droite). Répartition spatiale de l'anomalie par rapport à la normale pour la température minimale (en bas, à gauche) et la température maximale (en bas, à droite)

#### Ensoleillement / rayonnement solaire global

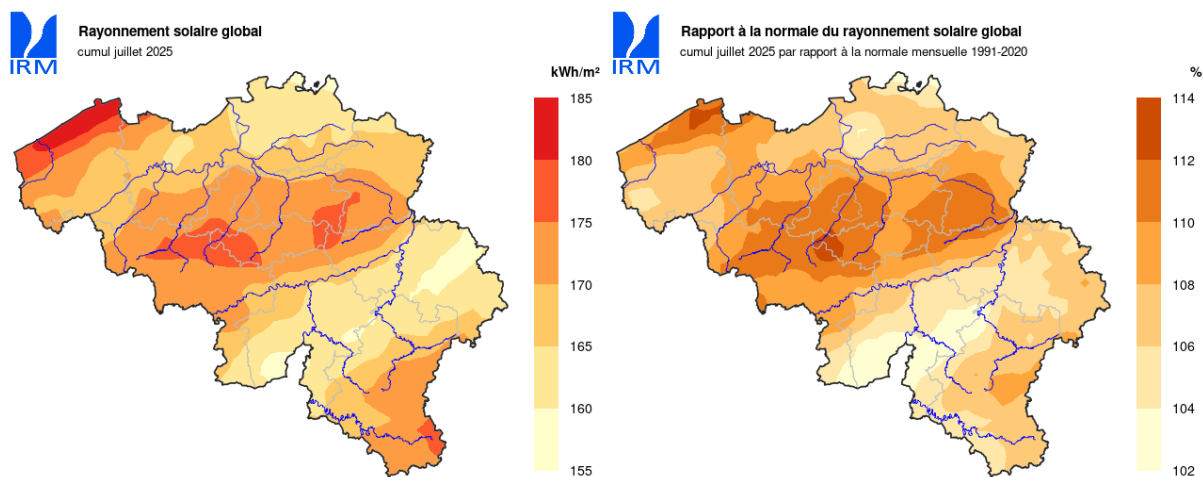
Avec une valeur cumulée de 224h53min à la station de référence d'Uccle, le mois de juillet a été relativement ensoleillé. Le soleil y a brillé 21h39min de plus que la normale (203h14min).

La distribution des ensoleillements journaliers (figure 6) met en évidence une situation contrastée entre la première et la seconde quinzaine. La première quinzaine (surtout la première décade) a été très ensoleillée comparativement à la seconde quinzaine, assez sombre.



**Figure 6.** Distribution journalière de l'insolation, insolation cumulée et normale à la station de référence d'Uccle pour le mois de juillet 2025.

Au niveau du rayonnement solaire global, on a relevé une valeur cumulée égale à 172,9 kWh/m<sup>2</sup> à la station de référence d'Uccle. C'est 18,6 kWh/m<sup>2</sup> de plus que la normale (154,3 kWh/m<sup>2</sup>). À l'échelle du territoire, le rayonnement solaire global a été légèrement excédentaire sur l'ensemble du pays (globalement entre 104 et 112% de la normale). Le nord du pays (Flandre) présente dans l'ensemble un rayonnement solaire global plus élevé.



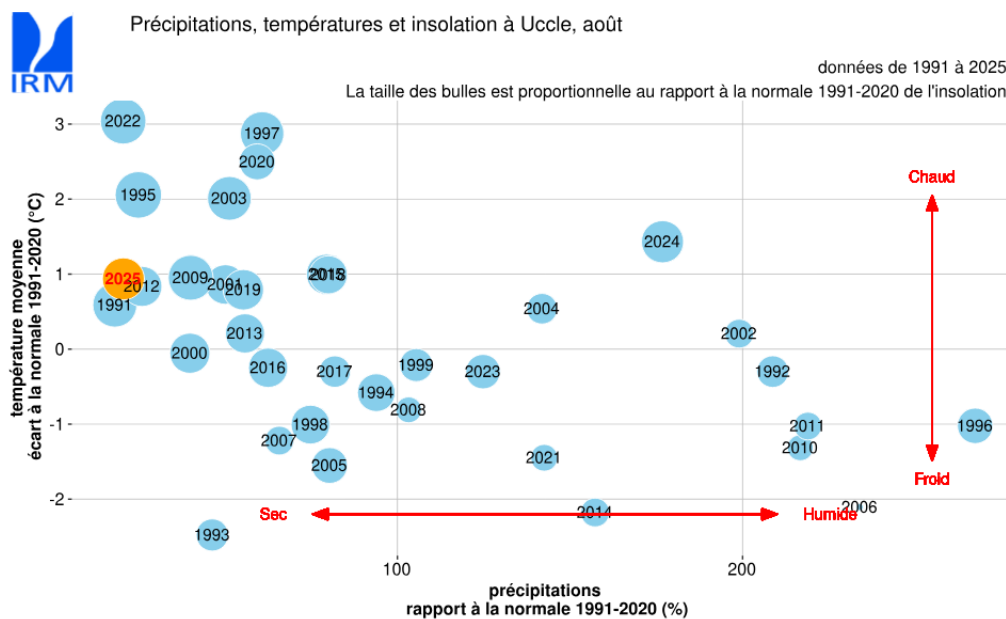
**Figure 7.** Rayonnement solaire global en Belgique au cours du mois de juillet 2025 (à gauche) et écart à la normale 1991-2020 (à droite).

### Vitesse et direction du vent

La vitesse moyenne du vent à la station de référence d'Uccle sur le mois a été 3 m/s. Cette valeur est proche de la normale (égale à 3,0 m/s). La direction dominante du vent a été de secteur ouest.

## Août 2025

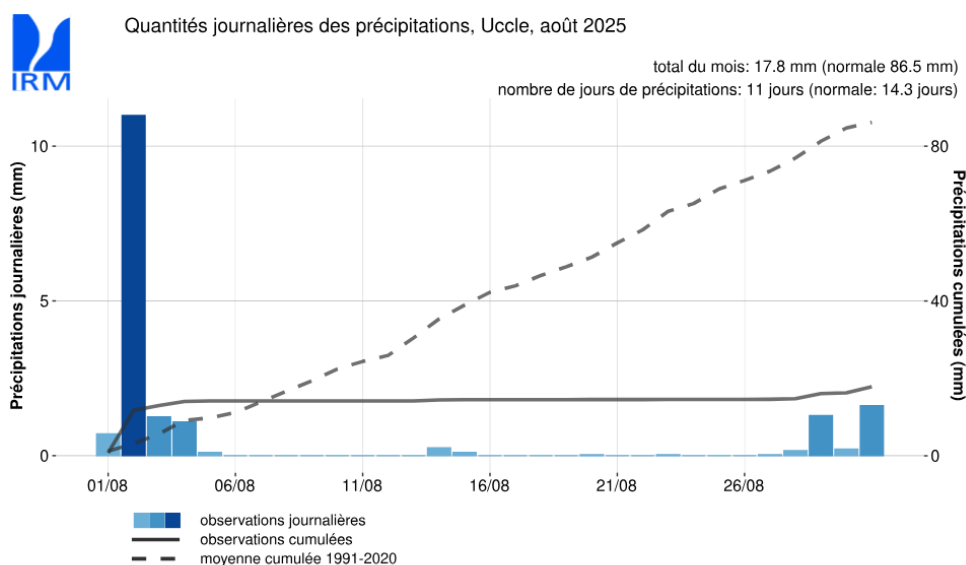
Le mois d'août 2025 peut être considéré comme chaud mais également très sec et ensoleillé.



**Figure 8.** Quantité de précipitations, température moyenne et durée d'insolation du mois d'août 2025 par rapport aux mois d'août depuis 1991 et aux valeurs normales 1991-2020.

## Précipitations

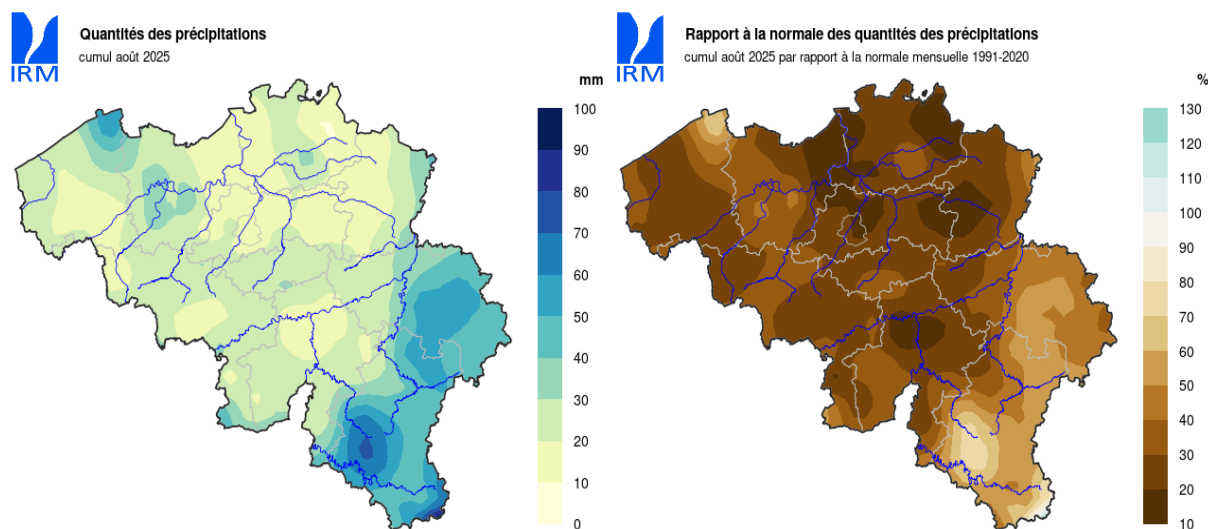
Les précipitations ont été largement déficitaires en ce mois d'août 2025. On a en effet seulement relevé 17,8 mm (dont 11 mm en un seul jour, le 2 août) à la station de référence d'Uccle là où la normale est de 86,5 mm. Ces pluies ont été observées sur 11 jours, soit 3,3 jours de moins que la normale (14,3 jours). Après un début de mois pluvieux (figure 9), plus aucune précipitation significative n'a été enregistrée entre le 5 et le 27 août.



**Figure 9.** Précipitations journalières, précipitations cumulées et normale des précipitations cumulées à la station de référence d'Uccle durant le mois d'août 2025.

Ces faibles quantités observées placent le mois d'août à la deuxième position, avec 2022, des mois les plus secs sur la période de référence. Seule l'année 1991 a connu un mois d'août plus sec avec 15,7 mm. Si l'on considère l'ensemble de la période d'observations (depuis 1833), le mois se positionne à la 8<sup>e</sup> position.

Ce constat de déficit observé à la station de référence est partagé, avec plus ou moins d'intensité, sur l'ensemble du territoire (Figure 10). À l'exception d'une partie sud-est du territoire (~ Lorraine belge), le déficit est très important. Dans la plupart des régions, il n'est tombé que 25 à 30% de la quantité normale des précipitations (64% en Lorraine Belge). Le déficit est légèrement plus important en Flandre comparativement à la Wallonie.



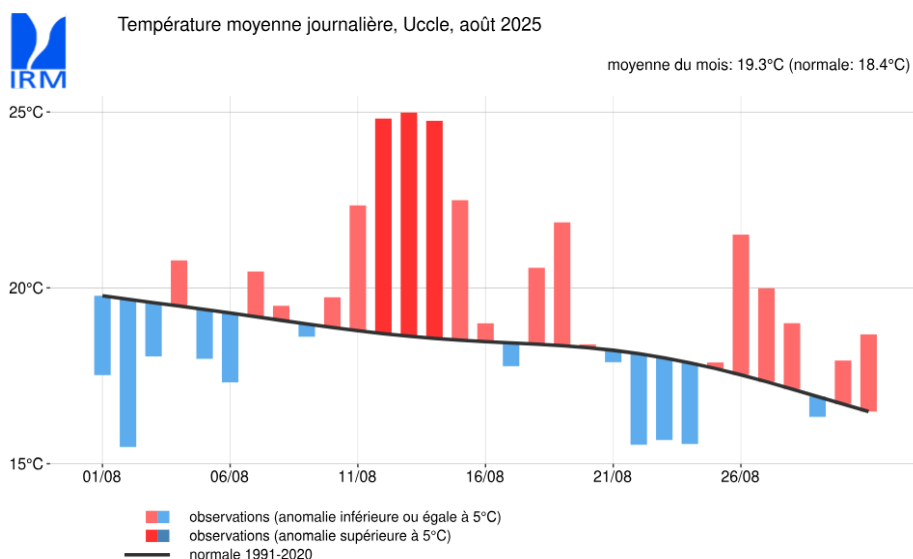
**Figure 10.** Répartition spatiale du cumul de précipitations au cours du mois d'août 2025 (à gauche) et de l'anomalie de ce cumul à la normale sur la même période (à droite).

### Températures

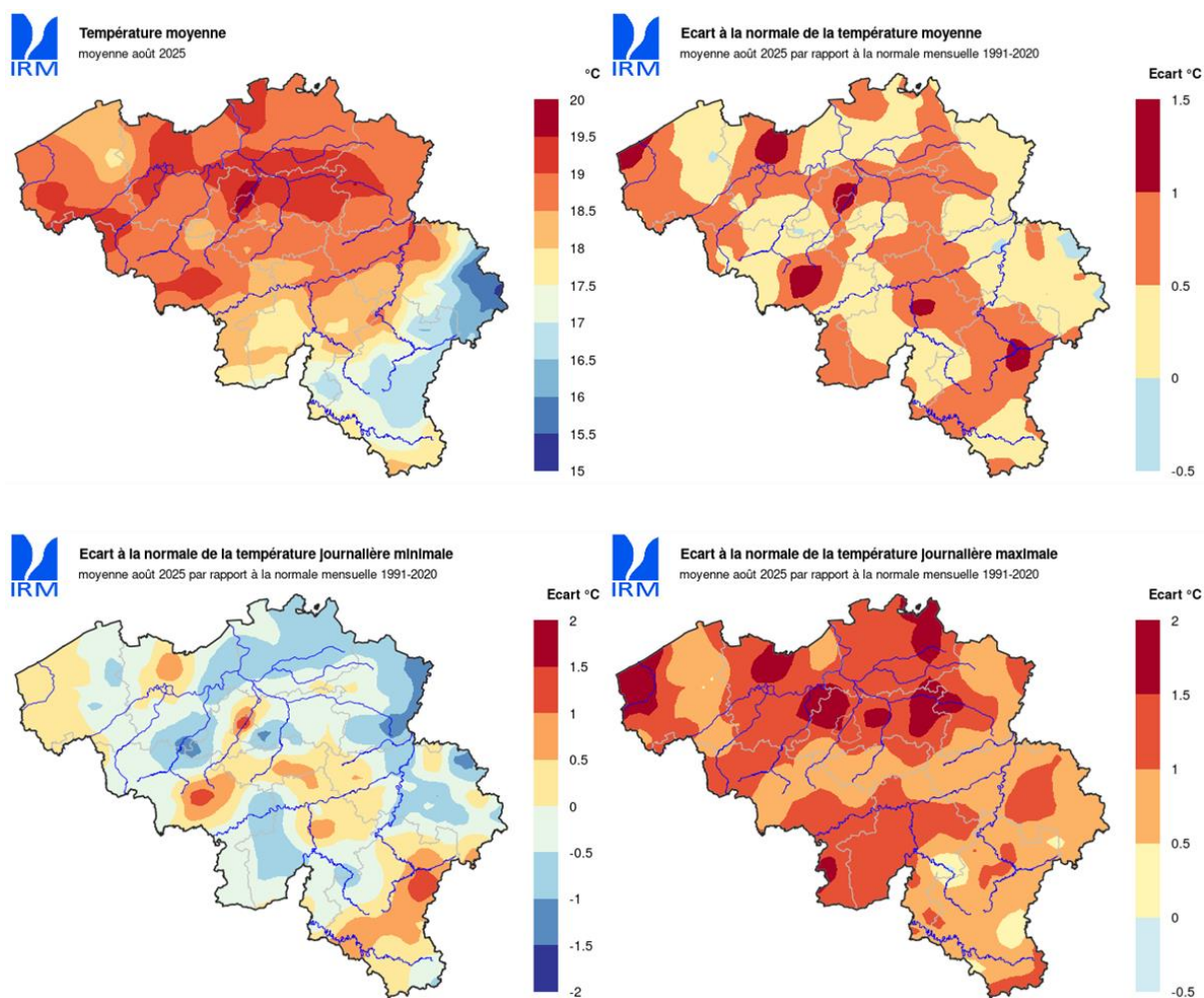
À la station de référence d'Uccle, les températures ont été excédentaires sans pour autant pouvoir être jugées comme anormales. La température moyenne mensuelle est de 19,3°C soit 0,9°C de plus que la normale (18,4°C). Les températures minimale et maximale moyennes sont respectivement égales à 14,1°C et 24,3°C. L'écart par rapport aux normales respectives est plus élevé pour la température maximale (normale : 23,0°C) que pour la température minimale (normale : 13,9°C).

La première décade a été plus fraîche que la normale contrairement à la deuxième décade durant laquelle la deuxième vague de chaleur de 2025 a été observée. Celle-ci a été de relativement courte durée, du 10 au 15 août. La dernière décade a alterné entre une période plus fraîche et chaude que la normale.

À l'échelle de la Belgique, on observe également des valeurs de température moyenne supérieures à la normale (Figure 12), majoritairement entre +0,0°C et +1,0°C. Aucune différenciation spatiale ne semble se marquer. L'écart à la normale est également positif pour la température maximale avec des valeurs le plus souvent comprises entre +0,5°C et +1,5°C. Dans l'ensemble, les écarts sont plus importants en Flandre qu'en Wallonie. L'écart à la normale est par contre fréquemment observé comme négatif pour la température minimale.



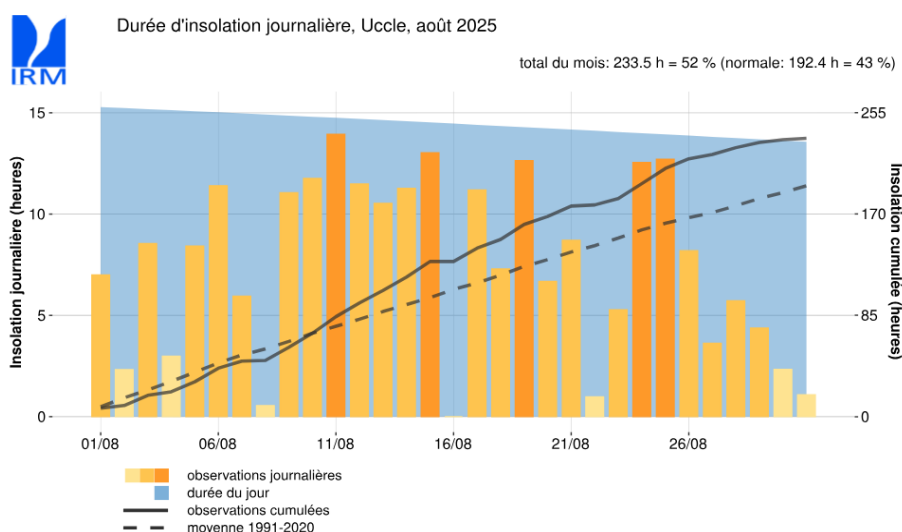
**Figure 11.** Températures moyennes journalières au cours du mois d'août 2025 à la station de référence d'Uccle.



**Figure 12.** Répartition spatiale de la température moyenne au cours du mois d'août 2025 (en haut, à gauche) et de l'anomalie par rapport à la normale (en haut, à droite). Répartition spatiale de l'anomalie par rapport à la normale pour la température minimale (en bas, à gauche) et la température maximale (en bas, à droite)

## Ensoleillement / rayonnement solaire global

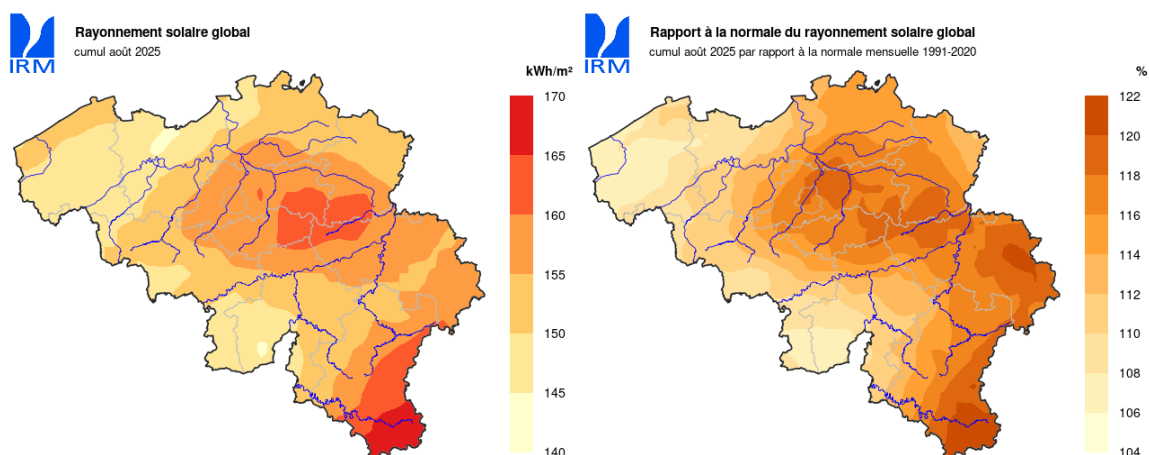
Le soleil a été très généreux (figure 13). Il a brillé pendant 233h32min à la station de référence d'Uccle soit 41h06min de plus que la normale (192h26min). La deuxième décennie a été particulièrement ensoleillée. Le soleil y a brillé pendant 98h03min, plaçant cette deuxième décennie d'août à la 3<sup>e</sup> position (après 1997 et 1995) des deuxième décades d'août les plus ensoleillées.



**Figure 13.** Distribution journalière de l'insolation, insolation cumulée et normale à la station de référence d'Uccle pour le mois d'août 2025.

Le rayonnement solaire global est également très important. La valeur cumulée à la station de référence d'Uccle atteint 157,1 kWh/m<sup>2</sup>, soit 24,2 kWh/m<sup>2</sup> de plus que la normale (132,9 kWh/m<sup>2</sup>). Cette valeur est la plus élevée observée depuis 1991, détrônant le mois d'août 2009 et ses 154,5 kWh/m<sup>2</sup>.

La distribution spatiale du rayonnement solaire global (Figure 14) met en évidence un excès sur l'ensemble du territoire (globalement entre 104 et 122% de la normale). Les valeurs les plus faibles ont été observées dans le Hainaut ainsi que dans les 2 Flandres.



**Figure 14.** Rayonnement solaire global en Belgique au cours du mois d'août 2025 (à gauche) et écart à la normale 1991-2020 (à droite).

## Vitesse et direction du vent

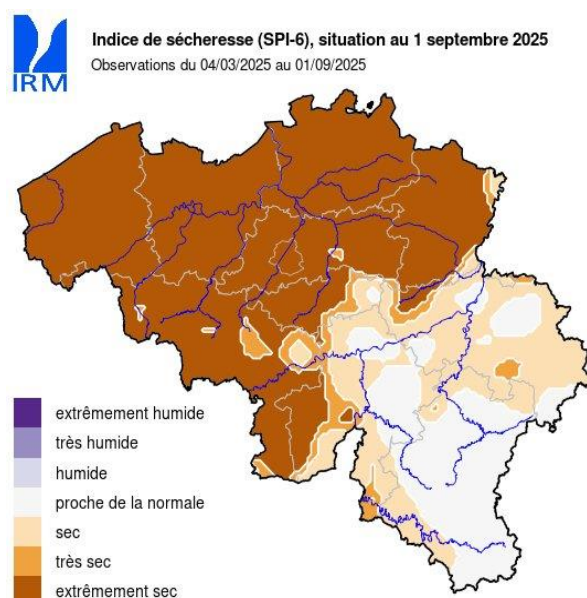
La vitesse moyenne du vent observée à la station de référence d'Uccle a été de 3,0m/s ce qui est légèrement supérieur à la normale (2,9 m/s). La direction dominante du vent est de secteur ouest.

## Évolution globale depuis Mars /avril 2025

### Précipitations

Après analyse des chiffres complets pour les deux dernières saisons combinées (printemps/été), seulement 184,4 mm de pluie sont tombés à Uccle (contre 399,8 mm en temps normal). La période du 1<sup>er</sup> mars 2025 au 31 août 2025 est donc la plus sèche de la période de référence actuelle et la deuxième plus sèche depuis 1892. Seule l'année 1921 a connu une période plus sèche avec seulement 133,5 mm de précipitations. Il est intéressant de noter que pour les six derniers mois, la séquence de 2025 est donc globalement plus sèche à la station de référence d'Uccle que celle de 1976, une année souvent considérée comme une référence en matière de sécheresse.

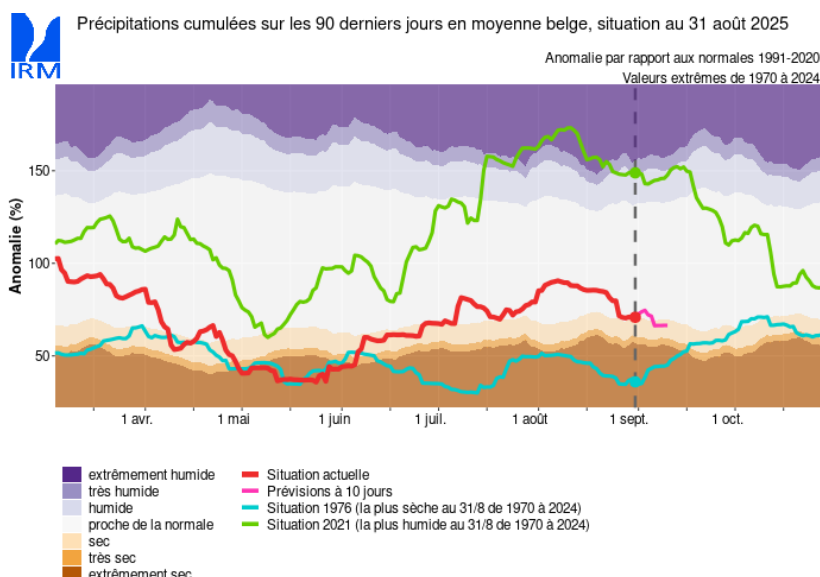
Ailleurs dans le pays, la situation est un peu moins critique dans une partie du sud du pays, en particulier dans la province de Luxembourg. La figure 15 présente la distribution de l'indice standardisé de sécheresse SPI-6 en date du 1<sup>er</sup> septembre 2025. Cet indicateur permet de mettre en évidence l'anomalie de précipitations sur le printemps et l'été météorologiques. On constate que la zone géographique concernée par une situation extrêmement sèche est particulièrement étendue, englobant l'entièreté du nord du pays.



**Figure 15.** Distribution spatiale de l'indice SPI-6 observé en date du 1er septembre 2025

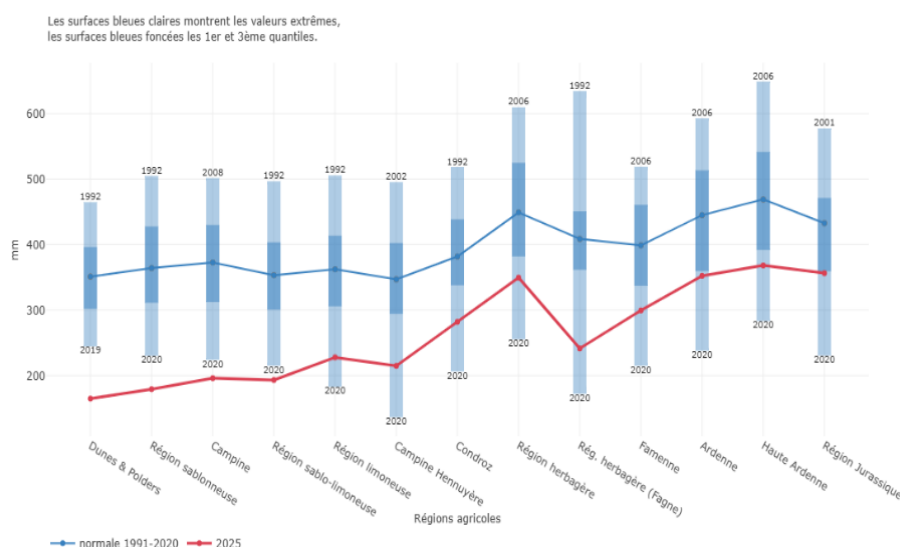
La (pré)saison de croissance des cultures des printemps a donc été marquée dans l'ensemble par un manque de précipitations.

La figure 16 présente quant à elle l'évolution de l'indice standardisé calculé non plus sur 6 mais 3 mois (SPI-3) permettant ainsi un suivi plus fin (à l'échelle d'une saison) des conditions de sécheresse. L'interprétation de cette figure permet de constater qu'au début du printemps (météorologique), la situation était considérée comme normale après un hiver avec des précipitations dans l'ensemble supérieures à la normale (surtout en janvier) sur l'ensemble du pays (voir le premier bulletin de 2025). La raréfaction des précipitations au cours du printemps météorologique a fait progressivement évoluer la situation vers une situation considérée comme extrêmement sèche au début de l'été météorologique. Les pluies un peu plus fréquentes et abondantes en juin et (surtout) en juillet ont permis un retour à des conditions jugées normales avant que l'aride mois d'août ne vienne de nouveau inverser la tendance.



**Figure 16.** Évolution de l'indice standardisé des précipitations (indice SPI-3) entre le 03/03 et le 31 août 2025. La ligne rouge indique la valeur de l'indice pour l'année en cours (moyenne à l'échelle nationale). Les lignes verte et bleue indiquent respectivement l'évolution de l'indice pour la situation considérée depuis 1970 comme la plus sèche et la plus humide en date du 1er septembre 2025.

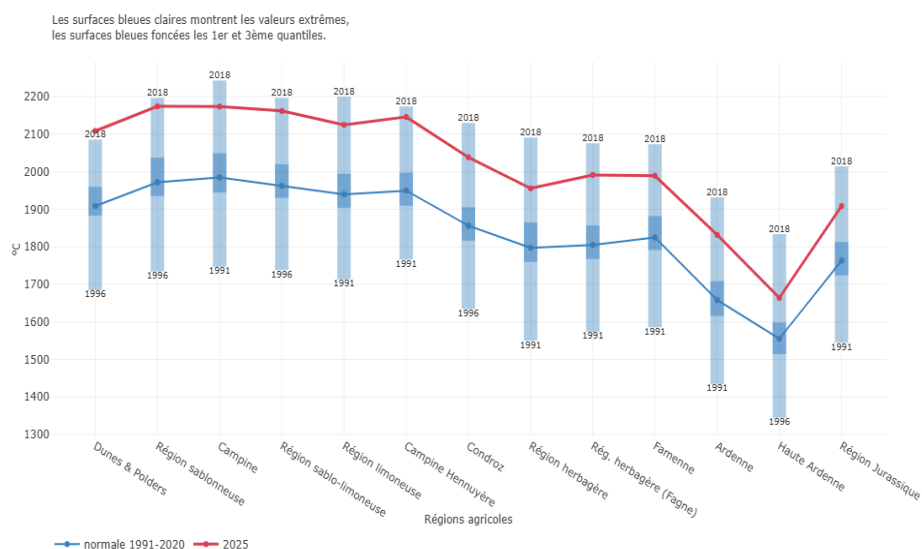
À titre d'illustration, la figure 17 présente le cumul des précipitations depuis le 15 mars pour les différentes régions agricoles du pays. On y distingue clairement le déficit en précipitations sur l'ensemble du territoire et son caractère plus marqué au nord du pays. Dans toutes les régions, le cumul des précipitations sur la période est inférieur au 1<sup>er</sup> quartile. Dans l'ensemble des régions agricoles situées en Flandre, le cumul des précipitations est inférieur aux valeurs observées sur la période de référence (1991-2020). L'écart à la normale varie entre -53,1% dans la région 'Dunes & Polders' à -17,6% en région jurassique.



**Figure 17.** Somme des précipitations calculée entre le 15 mars et le 31 août 2025 pour les différentes régions agricoles, normale calculée sur la période de référence et représentation de la distribution (1er et 3ème quartiles, valeurs extrêmes) des valeurs pour cette période de référence (source : [www.bcgms.be](http://www.bcgms.be)).

## Températures

Au niveau des températures, la figure 18 présente à titre d'illustration la somme des températures effectives depuis le 15 mars en base 3°C (indicateur lié à la croissance de la betterave sucrière) pour les différentes régions agricoles du pays.



**Figure 18.** Somme des températures effectives (base 3°C, max 21°C) calculée entre le 15 mars et le 31 août 2025 pour les différentes régions agricoles, normale calculée sur la période de référence et représentation de la distribution (1er et 3ème quantiles, valeurs extrêmes) des valeurs pour cette période de référence (source : [www.bcgms.be](http://www.bcgms.be))

On constate une nette avance sur le plan phénologique pour toutes les régions agricoles. Les valeurs se situent toutes dans la partie supérieure de la distribution sur la période de référence et même au-delà pour la région agricole 'Dunes & Polders'. L'écart à la normale varie entre +7% (Ardenne) et +10,5% (Dunes & Polders).



**Envie de prolonger l'analyse des conditions météorologiques de la saison culturale 2024-2025 ?**

Dans ce cas, une seule adresse : [www.bcgms.be](http://www.bcgms.be)

De nombreux indicateurs agrométéorologiques (spécifiques ou non à une culture donnée) vous y attendent au travers de cartes et graphiques interactifs !

Vous trouverez également de nombreuses cartes et informations météorologiques sur [www.meteo.be](http://www.meteo.be)

Pour des données agrométéorologiques spécifiques à la Wallonie, rendez-vous également sur [www.agromet.be](http://www.agromet.be)

**Ne manquez pas non plus notre événement de septembre !**



## **La Matinale de l'Agrométéorologie**



Des observations locales et de qualité en Wallonie à portée de main !

**MARDI 30.09.25**

**De 9h à 14h**

CFR Bouge (Namur)

*Save  
T.H.E  
DATE*



3H pour :

- Découvrir les dernières avancées de la plateforme [Agromet.be](https://agromet.be)
- Apprendre à utiliser les nouveaux outils connectés
- Échanger en atelier autour de la plateforme

En collaboration avec :



Avec  
le soutien  
de :

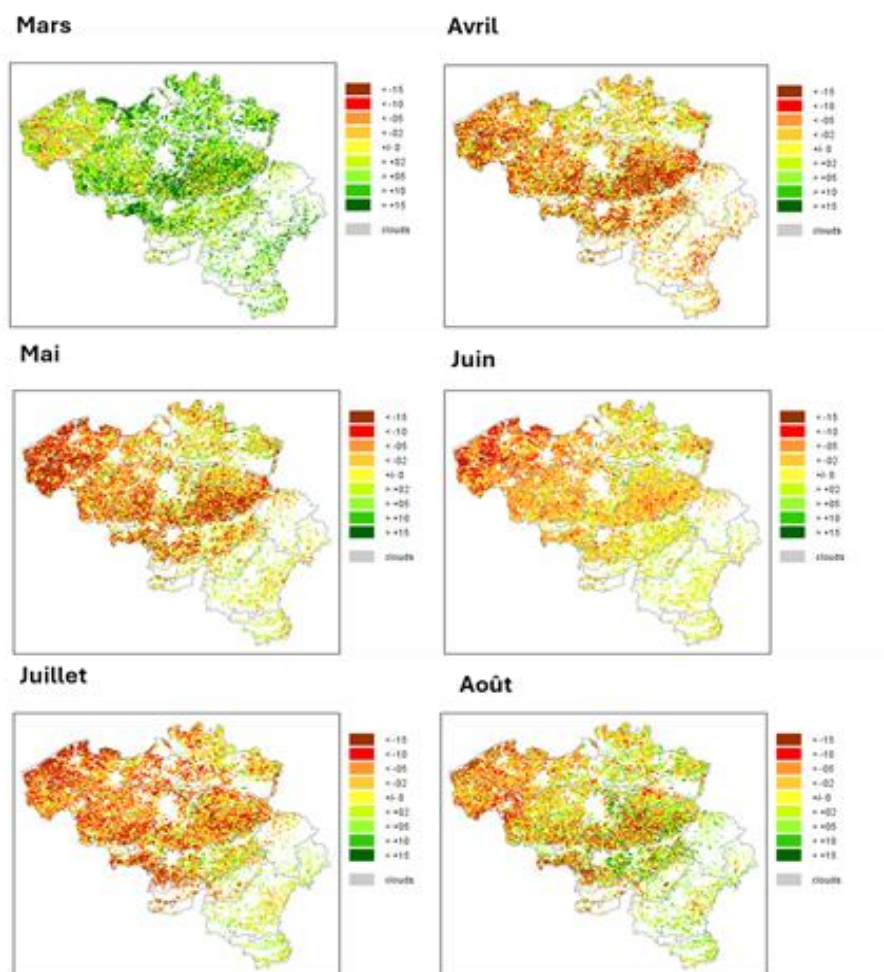


## Analyse des informations satellitaires

La figure 19 présente la distribution spatiale de la différence relative entre le NDVI observé (Sentinel-3) et la moyenne à long terme calculée sur la période 1999-2017 (Spot-VGT & Proba-V) pour les différents mois du printemps et de l'été météorologique.

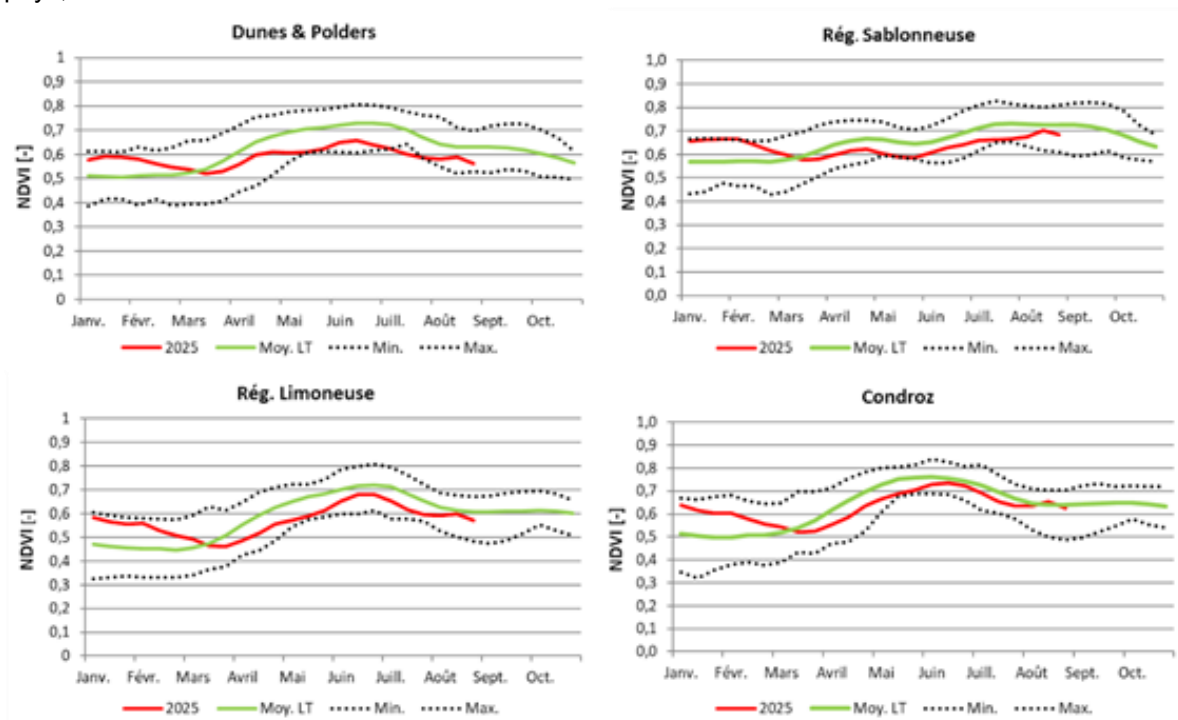
Les travaux de printemps ont pu commencer plus tôt que d'habitude cette année, mais en raison de la sécheresse d'avril et mai, la levée des cultures a souvent été difficile et la croissance a ralenti. L'indice de végétation est ainsi rapidement passé sous la moyenne pluriannuelle. Les pluies intermittentes, notamment en juin et juillet, ont permis aux cultures d'été de reprendre leur croissance et à l'indice de remonter, avec un certain retard. La période de croissance a également été plus courte que la normale. Les céréales d'hiver ont pu être récoltées plus rapidement grâce au temps chaud et ensoleillé. Ce même temps chaud a aussi accéléré la maturation des cultures d'été. L'indice de végétation a donc commencé à baisser plus tôt que d'habitude, ce qui est particulièrement visible dans la région limoneuse. Localement, des dégâts liés à la sécheresse ainsi que des attaques du feuillage par des maladies ont sans doute contribué à des valeurs d'indice plus faibles durant les mois d'été.

L'ensemble de ces éléments ont concouru à maintenir l'indice de végétation en dessous de la moyenne pluriannuelle tout au long de la saison. La situation est accentuée dans les régions où le déficit de précipitations a été le plus important (voir par exemple figure 17). C'est notamment le cas dans les 2 Flandres. Dans le sud du pays, les cultures semblent être en meilleur état.



**Figure 19.** Distribution spatiale de la différence relative entre le NDVI observé (Sentinel-3) et la moyenne à long terme calculée sur la période 1999-2017 (SPOT-VGT, PROBA-V) pour les différents mois du printemps et de l'été météorologique 2025. Des tons verts indiquent une valeur positive alors que les tons orange/rouge indiquent une valeur négative

La figure 20, présentant à titre d'exemple l'évolution du NDVI pour différentes régions agricoles du pays, illustre la situation décrite ci-dessus.



**Figure 20.** Évolution du NDVI (Sentinel-3) entre janvier et août 2025 (ligne rouge) pour 4 régions agricoles (Dunes & Polders, région sablo-limoneuse, région limoneuse, Condroz). Les lignes continues vertes représentent les moyennes à long-terme (1999-2017), les lignes pointillées les valeurs minimales et maximales observées sur la période de référence.

## Etat des cultures : situation début septembre

### ***Betteraves (source : IRBAB, vilt)***

Étant vigilant après une année à forte pression de cercosporiose, les observations ont démarré le 20 juin. Les premiers symptômes de cercosporiose ont été observés dans quelques parcelles le 5 juin, nécessitant dans certains cas l'application d'un premier fongicide. Vers le 10 juillet, la cercosporiose a commencé à s'installer dans tout le pays. La rouille a également été observée à la même période, mais sans atteindre le seuil de traitement (15 % de feuilles atteintes).

À la fin de la première décade de juillet, 40 % des parcelles du réseau de suivi de l'IRBAB nécessitaient un premier traitement. Une semaine plus tard, ce pourcentage est passé à 58 %. La cercosporiose constituait la principale raison de ces interventions, bien qu'un premier traitement contre la rouille ait été appliqué en Flandre orientale.

Le pourcentage de parcelles présentant des maladies foliaires a continué d'augmenter progressivement. Au début de la troisième décade de juillet, 85 % des parcelles étaient touchées, et quatre d'entre elles avaient atteint le deuxième seuil de traitement. La cercosporiose restait majoritaire, mais son développement semblait relativement limité.

Le temps plus variable, accompagné de précipitations régulières fin juillet / début août, a favorisé le développement de la cercosporiose, sans toutefois entraîner une explosion des contaminations. Début août, environ 20 % des parcelles nécessitaient un deuxième traitement. Ces parcelles se situaient principalement en Hesbaye flamande et wallonne, ainsi qu'en province du Hainaut, jusqu'au sud de Gand. Parallèlement, de la rouille a été observée dans deux tiers des parcelles, sans dépasser le seuil de nuisance.

La progression des maladies foliaires s'est poursuivie tout au long du mois d'août. Fin de la deuxième décade (20/08), la cercosporiose était présente sur l'ensemble des parcelles et la rouille dans trois quarts d'entre elles. L'oïdium, quant à lui, n'était observé que sur 13 % des parcelles. Un deuxième traitement a été recommandé ou appliqué sur la moitié des parcelles suivies, et un troisième traitement sur 14 % d'entre elles (ce pourcentage atteignant 20 % au 27/08). Si la cercosporiose touche de nombreuses feuilles, son intensité a bien été freinée par les traitements réalisés.

A la fin du mois d'août, la sécheresse commençait à marquer le feuillage (flétrissement) dans les parcelles à enracinement peu profond ou à texture fort légère.

Au niveau des rendements, les prélèvements réalisés par les sucreries au mois d'août montrent des rendements racines très élevés et des richesses atteignant 18°S à la fin du mois. Des records pourraient être atteints. Iscal prévoit ainsi d'atteindre environ 87 tonnes par hectare avec des teneurs élevées en sucre de 16,5 à 17,0%. Les prévisions de la raffinerie sont également très élevées avec un rendement de 98 tonnes par hectare pour des betteraves à 17°S. Si ces valeurs sont atteintes, ce serait le record de production jamais atteint. Iscal prévoit de débiter sa campagne le 10 septembre. Celle-ci devrait durer 100 à 120 jours. Le Raffinerie Tirlemontoise démarre sa campagne le 15 septembre.

Ces prévisions de rendements réjouissantes s'accompagnent malheureusement d'un revers. Les rendements et productions s'annoncent également élevés dans d'autres pays européens. La loi de l'offre et la demande faisant son œuvre, le prix du sucre tourne actuellement autour des 500 euros la tonne. On est donc loin des pics à environ 1000 euros la tonne observés en 2023. Le prix actuel grève fortement la rentabilité de la culture.

### ***Pommes de terre (source : FIWAP, INAGRO)***

Pour rappel, les plantations se sont effectuées hâtivement (2 à 3 semaines plus tôt que d'habitude) dans de bonnes conditions. Si la météo au cours de la période de croissance a été sèche (notamment au mois d'août), des périodes humides permettent d'espérer de bons rendements moyens et des tubercules de qualité.

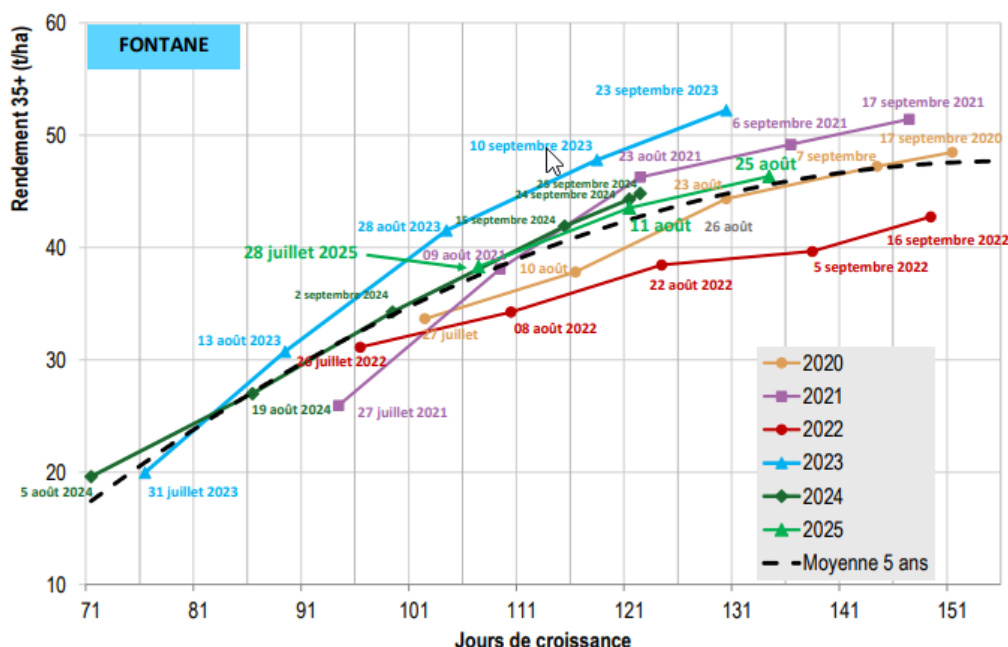
En **variété de conservation**, l'absence de pluies depuis début août (moins de 10 mm sur quasi l'entièreté du territoire) a accéléré le vieillissement des cultures, ralenti la photosynthèse et freiné le rendement. Les dernières tonnes ne sont pas arrivées. Malgré un feuillage en moyenne encore assez

vert (~ 47%), le rendement moyen sur les 34 parcelles n'a progressé que de 1,5 t/ha en 2 semaines (entre le 12 et le 25/08), soit de l'ordre de 200 kg/ha.jour.

Les prélèvements effectués par le Centre Pilote Pommes de terre (CPP) en date du 25/08 (~134 jours de croissance en moyenne) font état en variété Fontane d'un rendement moyen commercial (35mm+) de 46 T/ha avec une bonne proportion (83%) de gros calibre (39 T/ha en 50 mm+). Le rendement moyen observé en Wallonie (46 T/ha) est quasi identique à celui observé en Flandre (47 T/ha) où la sécheresse, un peu plus marquée, a certainement limité plus fortement la croissance. On notera toutefois une forte variabilité entre parcelles avec des rendements variant parfois du simple au double (de 32 à 64 T/ha).

La sénescence moyenne du feuillage est estimée à 47 %, variant de 5 à 100 %. Sur les 16 parcelles situées en Wallonie, 1 a déjà été arrachée et 6 autres ont été défanées entre le 22 et le 25 août.

L'évolution du rendement en Fontane (en 35 mm+) en fonction du nombre de jours de croissance (figure 21) met en évidence un rendement commercial proche de la moyenne sur les 5 dernières années.



**Figure 21.** évolution du rendement commercial (35 mm+) en fonction du nombre de jours de croissance entre 2020 et 2025

Avec le défanage en cours le rendement brut moyen ne devrait plus beaucoup évoluer.

La tare pomme de terre (vertes, difformes, pourries, crevassées reste minime (de l'ordre de 3 % - évaluation sur 21 parcelles). Une minorité de parcelles (5 sur 34, principalement dans les sols argileux (polders) où la levée et la croissance avaient été difficiles) montre du rejet de manière conséquente, affectant plus de 10 % des tubercules primaires, principalement sous forme de poupée ou de stolon.

Le poids sous eau (PSE) est élevé à très élevé ce qui augmente de facto la sensibilité aux coups. Le PSE moyen s'élève à 428 g/5kg avec des variations entre 364 et 488 g/5 kg. On notera qu'un nombre non négligeable de parcelles (12 parcelles sur 34) présente des valeurs de PSE excessives (supérieures 440 g/5kg). De telles teneurs en matière sèche augmentent le risque de noircissement / coups bleus liés aux chocs, ces derniers étant accentués en conditions sèches de récolte (moins de tare terre, ...). La précaution est donc de mise à la récolte (réglage de la hauteur de chute et de la vitesse d'avancement, présence de matelas de fonds de benne et brise chute...).

En **variétés semi-hâtives**, le rendement moyen est également proche de la moyenne pluriannuelle. Un échantillonnage effectué en Flandre le 20 août en variété Sinora rapporte un rendement moyen de 42 T/ha.

En **variétés hâtives**, le CPP rapporte que l'enlèvement des contrats de hâtives belges se développe avec des rendements très variables selon les situations. En Flandre, les parcelles correctement irriguées dépassent les 45 t/ha tandis que les parcelles « sèches » arrivent péniblement à 30 t/ha (et dans les pires situations le volume contracté n'est pas atteint).

Si sur le plan strictement agronomique la situation est globalement favorable (rendements moyens attendus), sur le plan économique la situation est actuellement nettement plus sombre. Les surfaces plantées ont fortement augmenté en Europe du Nord-Ouest (hausse estimée à 55000 ha selon Belpotato), ce qui a conduit à une offre bien supérieure à la demande. Les mauvais rendements de l'année dernière et les prix à la hausse de ce fait ont probablement poussé les agriculteurs à planter davantage. Rappelons que les surfaces doivent s'adapter à la demande et pas l'inverse.

Le résultat est un marché saturé et un prix des pommes de terre industrielles sur le marché libre en chute...libre également. En août, celui-ci est tombé à 10-15 €/tonne (alors qu'il atteignait jusqu'à 150€/tonne en 2024): un niveau historiquement bas qui ne couvre même pas les frais de récolte.

Le secteur de la transformation industrielle est actuellement fragilisé par différents facteurs comme la hausse des coûts (main-d'œuvre, énergie, intrants) post-Covid, le renforcement de l'euro face au dollar, la concurrence accrue de pays comme la Chine et l'Inde, qui ont décuplé leurs exportations de produits finis en cinq ans ou bien encore les barrières tarifaires mises en place sous l'administration Trump, pénalisant les exportations européennes.

Si la situation actuelle concerne actuellement les volumes en marché libre (hors contrats), il est évident que la rentabilité économique est impactée et il est probable que la situation actuelle fera probablement pression sur les prix (à la baisse) des futurs contrats.

Dans ce contexte difficile, la filière est vivement invitée à donner priorité à la qualité des productions plutôt qu'au rendement, et au respect absolu des contrats de livraison pour la saison 2025/2026.

La qualité au champ correspond aux attentes et le défanage s'impose dès que les critères de calibre et de matière sèche sont atteints, et dès que les volumes disponibles garantissent la couverture des contrats. Cela permet de profiter d'un calendrier d'arrachage confortable et de réduire les risques liés aux aléas climatiques d'automne, tout en favorisant la qualité du sol et les semis précoces des couvertures hivernales.

### ***Maïs (source : CIPF - Centre Pilote Maïs, LCV Hooibeekhoeve)***

Pour rappel, les conditions favorables sèches rencontrées en début de saison ont permis un semis précoce du maïs fourrager. Ceux-ci ont débuté dès le début de la deuxième décennie d'avril (principalement dans l'ouest du pays où les conditions sont restées très sèches durant tout le printemps). Les semis se sont clôturés rapidement : fin avril / début mai, on estimait que la majorité du maïs avait été semé, y compris après ray-grass.

La pluie est ensuite revenue, souvent sous forme orageuse et de façon variable suivant les régions. Poussée par des périodes chaudes plus ou moins longues (notamment entre la deuxième décennie de juin et début juillet), la maturité du maïs ensilage a favorablement évolué sous ces conditions.

La sécheresse s'est progressivement réinstallée en août. Le bilan dressé par le centre pilote maïs en date du 01/09 septembre décrit une situation très avancée (4 à 5 semaines d'avance par rapport à 2024). De manière générale, même en région limoneuse, le pays est coupé en deux avec l'ouest du pays qui progresse plus vite que l'est.

En **Wallonie**, les récoltes débutent ou vont débuter. Les situations par région décrites ci-dessous sont extraites de ce bilan (voir aussi table 1).

**Au Centre du Pays** et pour des semis après le 20 avril, en zones limoneuses et sablo-limoneuses du centre, les variétés plus précoces se situent entre 30 et 34 % de M.S. Les récoltes ont déjà débuté et doivent se poursuivre cette semaine. Dans ces mêmes régions, les variétés plus tardives suivent avec un retard moyen de 3 % de MS, ce qui veut dire que le stade optimal de récolte sera atteint à partir de la deuxième semaine de septembre.

En Campine hennuyère, il y a urgence. Les plus fortes progressions amènent à devoir récolter toutes les situations, même en variétés tardives sans plus traîner.

**Au sud du sillon Sambre-et-Meuse**, la situation est beaucoup moins avancée. En Condroz, Famenne et région herbagère liégeoise, les maturités se situent entre 23 et 29 % de matière sèche pour des semis après le 20 avril. Les récoltes vont probablement débuter à partir du 10-15 septembre. Les variétés tardives suivent de près et le retard moyen est seulement de 1 à 2 % de matière sèche. La région jurassique se situe tout à fait dans les mêmes gammes de maturité par rapport au Condroz ou à la Famenne. Les récoltes sont aussi à prévoir à partir du 10-15 septembre. Une avance de 2 à 3%

de matière sèche est parfois observée dans certaines parcelles situées dans des localités de l'Ouest (Biesme-sous-Thuin, Momignies, Franchimont, ...), la vigilance est donc de mise.

En *Ardenne*, il est beaucoup trop tôt pour envisager une récolte. Les premiers résultats se situent entre 20 et 23 % de matière sèche.

**Table 1.** Situation des maturités du maïs ensilage (estimations des teneurs en M.S. pour la semaine 36, du 01 au 07 septembre 2025) – source : Centre pilote Maïs

| Régions agricoles et sites                                                                                                                                         | Variétés plutôt précoces<br>(FAO < 230) |                    |                     | Variétés plus tardives<br>(FAO > 230) |                    |                     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|--------------------|---------------------|---------------------------------------|--------------------|---------------------|
|                                                                                                                                                                    | Du 1 au<br>7/09/2025                    | Du 2 au<br>8/09/24 | Du 4 au<br>10/09/23 | Du 1 au<br>7/09/2025                  | Du 2 au<br>8/09/24 | Du 4 au<br>10/09/23 |
| <b>Zones Limoneuses</b><br>(Ath, Bothey, Dalhem, Dour, Ernage,<br>Jodoigne, Montignies-lez-Lens, Mourcourt,<br>Nivelles, Obaix, Perwez, Waremmes)                  | De 30 à 34 %                            | NP                 | 26,5 %              | De 27 à 31 %                          | NP                 | 25,0 %              |
| <b>Campine hennuyère</b><br>(Ghlin, Jurbise, Saint-Ghislain, Stambruges)                                                                                           | De 42 à 45 %                            | NP                 | 27,0 %              | De 39 à 42 %                          | NP                 | 23,0 %              |
| <b>Condroz</b><br>(Assesse, Biesme-sous-Th., Braibant, Clavier,<br>Cour-sur-Heure, Fosses-la-Ville, Gerpinnes,<br>Gesves, Havelange, Momignies, Neupré,<br>Warzée) | De 25 à 29 %                            | NP                 | NP                  | De 24 à 28 %                          | NP                 | NP                  |
| <b>Famenne</b><br>(Beauraing, Dailly, Franchimont, Grandhan,<br>Humain, Izier, Marloie, My, Philippeville,<br>Somme-Leuze, Soy)                                    | De 24 à 28 %                            | NP                 | NP                  | De 23 à 26 %                          | NP                 | NP                  |
| <b>Région herbagère liégeoise</b><br>(Aywaille, Herve, Sprimont, Xhoris)                                                                                           | De 26 à 29 %                            | NP                 | NP                  | De 25 à 28 %                          | NP                 | NP                  |
| <b>Région jurassique</b><br>(Autelbas, Châtillon, Saint-Vincent,<br>Schockville)                                                                                   | De 26 à 29 %                            | NP                 | NP                  | De 24 à 27 %                          | NP                 | NP                  |

Suite aux pluies observées / annoncées début septembre, les maïs ayant gardé un bon stay-green risquent de reprendre un peu d'eau au niveau des tiges et ralentir légèrement leur niveau de maturité.

Une accélération des récoltes d'ensilages est néanmoins attendue. Il est probable que les récoltes se clôturent dans la plupart des régions avant fin septembre.

Au niveau des rendements, les premières parcelles récoltées en région limoneuse affichent de très bons niveaux avec des épis souvent très bien fécondés ce qui devrait engendrer de bonnes valeurs alimentaires également. Il est cependant un peu tôt pour tirer des conclusions. En effet, sur les sols plus sableux ou schisteux certaines parcelles ont complètement décroché fin août avec des taux de maturité excessifs et des rendements décevants

En **Flandre**, la récolte bat également son plein, avec 2 semaines d'avance. Cette précocité est liée à la précocité des semis, le bon ensoleillement ainsi que des températures élevées mais à une sécheresse persistante qui a desséché une bonne partie des cultures.

Les différences entre parcelles sont importantes. Dans les parcelles semées tôt ou ayant reçu suffisamment de pluie, on observe des épis bien remplis. Ailleurs, le maïs reste court et desséché, avec des épis à peine développés. Parfois, de fortes différences apparaissent même à l'intérieur d'une même parcelle, notamment en raison de dégâts de structure causés par des travaux du sol effectués trop tôt au printemps sur des sols humides, ce qui a conduit à du tassement et à une croissance inégale

Les échantillons prélevés au sein du réseau LCV en date du 28 août, le pourcentage moyen de matière sèche sur l'ensemble des sites était de 37,3% ce qui représente une augmentation de 6,1% par rapport à la semaine précédente. Un des faits marquants est sans nul doute la présence dans certaines situations d'épis déjà mûrs alors que la plante semble encore verte. Avec une forte proportion d'épis, le pourcentage de matière sèche est souvent plus élevé que prévu. À l'inverse, des parcelles où la culture est desséchée alors que l'épi est encore au stade laiteux sont aussi observées. Sur ces parcelles, la plante s'est fanée trop rapidement, empêchant l'épi de poursuivre sa maturation.

La table 2 présente le pourcentage de matière sèche relevés en date du 28/08 dans différentes localités pour 5 variétés de précocités différentes. Cette table permet de constater d'une part que, sans trop de

surprises, la maturité est plus avancée en Flandre et que dans de nombreux cas, le stade de maturité optimum (autour de 32-35%) est déjà dépassé.

**Table 2.** Pourcentage de MS observé pour 5 variétés dans différentes localités en Flandre (échantillonnage du 28/08/2025 - source : LCV)

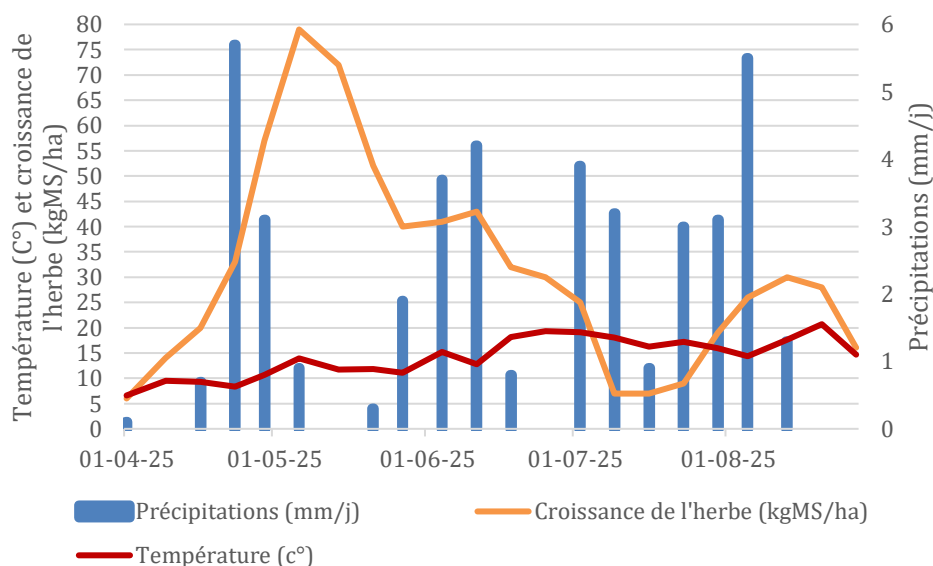
| Localité              | date de semis | variétés |             |         |          |          | Moyenne des 5 variétés (% MS) | évolution en 1 semaine |
|-----------------------|---------------|----------|-------------|---------|----------|----------|-------------------------------|------------------------|
|                       |               | P7179    | KWS Curacat | LG32257 | SY Opale | SY Freya |                               |                        |
| Poperinge             | 18-4          | 33,9%    | 33,8%       | 33,3%   | 33,4%    | 31,3%    | 33,1%                         | ↑3,9%                  |
| Sint-Laureins         | 22-4          | 59,2%    | 35,7%       | 37,6%   | 33,4%    | 30,5%    | 39,3%                         | ↑7,0%                  |
| Oosterzele            | 22-4          | 40,6%    | 38,6%       | 35,1%   | 34,8%    | 32,9%    | 36,4%                         | ↑9,4%                  |
| Langemark-Poelkapelle | 25-4          | 37,7%    | 33,2%       | 30,9%   | 30,7%    | 29,2%    | 32,3%                         | ↑3,5%                  |
| Hoogstraten           | 29-4          | 54,2%    | 47,5%       | 48,0%   | 46,1%    | 43,0%    | 47,7%                         | ↑6,5%                  |
| Tongeren              | 29-4          | 43,9%    | 38,0%       | 32,1%   | 35,0%    | 31,8%    | 36,2%                         | ↑4,2%                  |
| Retie                 | 7-5           |          | 44,2%       | 45,2%   | 42,8%    | 36,4%    | 42,2%                         | ↑9,4%                  |
| Bocholt               | 8-5           | 44,2%    | 38,2%       | 41,4%   | 44,8%    | 36,1%    | 40,9%                         | ↑8,6%                  |
| Oudsbergen-Meeuwen    | 8-5           | 40,1%    | 32,0%       | 32,3%   | 28,6%    | 30,7%    | 32,7%                         | ↑5,5%                  |
| Sint-Niklaas          | 16-5          | 34,2%    | 33,3%       | 33,3%   | 31,8%    | 29,9%    | 32,5%                         | ↑3,3%                  |
| Moyenne des localités |               | 43,1%    | 37,5%       | 36,9%   | 36,1%    | 33,2%    | 37,3%                         | ↑6,1%                  |

|             |  |
|-------------|--|
| < 22% MS    |  |
| 22 à 32% MS |  |
| 32 à 38% MS |  |
| > 38% MS    |  |

### Prairies (source : Fourrages-Mieux, vilt)

En **Wallonie**, la pousse de l'herbe a été fortement ralentie à cause du manque de précipitations subit en juin. Les conditions plus favorables observées fin juillet/début août ont permis une reprise de la pousse de l'herbe. La reprise est toutefois restée limitée et de courte durée. La quasi-absence de précipitations au cours des 3 dernières du mois août a malheureusement fait rechuter la pousse à partir du 15 août.

Faute de données disponibles en Wallonie, ce constat s'appuie notamment sur des données collectées dans le nord du Grand-Duché de Luxembourg (Figure 22).



**Figure 22** : Croissance de l'herbe, température et précipitations dans le nord du Grand-Duché de Luxembourg en 2025 (source : Grünland - Ticker Luxembourgeois).

Les rendements des coupes en prairie réalisées dernièrement sont jugés comme moyens à bons. Selon 'Fourrages Mieux' les rendements d'une prairie permanente de fauche de bonne qualité approchent les 9 t MS/ha sur 4 coupes (3-2-2-2 t MS/ha/coupe) en Ardenne (une coupe sera encore réalisée fin du mois de septembre). On notera cependant que des retours de terrain font état de situations plus compliquées dans des régions plus impactées par la sécheresse (e.g. Hainaut) ou plus sensibles à celle-ci (e.g. Famenne).

Dans le cas des éleveurs laitiers, les fauches de juillet et août ont été déclenchées à cause de la réépiation des graminées (essentiellement les ray-grass). La préservation des valeurs alimentaires est, dans cette spéculation aussi, voire parfois plus importante que les rendements. Les éleveurs qui ont réalisés une coupe de foin au mois de juin, devront malheureusement se contenter d'une faible repousse à valoriser en septembre.

Les prairies pâturées de façon continue ont également plus souffert de la sécheresse que celles qui peuvent être conduite en pâturage tournant.

On peut aussi constater cette année en prairie l'importance du développement des rumex et du trèfle blanc. Une des explications serait que les pluies conséquentes de 2023 et 2024 ont entraîné une certaine compaction des sols. Cette compaction a rendu plus difficile la pousse des graminées, créant ainsi des vides et un développement des rumex. Le trèfle blanc se développant essentiellement par ses stolons, il est moins impacté par la structure physique du sol.

En **Flandre**, les prairies ont souffert (plus qu'en Wallonie) de la sécheresse. L'herbe pousse difficilement, les engrais ne sont pas absorbés. L'herbe monte plus rapidement en épi, ce qui dégrade la qualité. Fort heureusement, les deux premières coupes de cette année étaient de bonne qualité. La situation varie cependant d'une exploitation à l'autre.

## Contacts

|                                                                |                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|----------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Centre wallon de Recherches<br>agronomiques (CRA-W, Gembloux)  | Viviane Planchon<br>Yannick Curnel<br>Damien Rosillon<br>Valéry Michaud | <a href="mailto:v.planchon@cra.wallonie.be">v.planchon@cra.wallonie.be</a><br><a href="mailto:y.curnel@cra.wallonie.be">y.curnel@cra.wallonie.be</a><br><a href="mailto:d.rosillon@cra.wallonie.be">d.rosillon@cra.wallonie.be</a><br><a href="mailto:v.michaud@cra.wallonie.be">v.michaud@cra.wallonie.be</a> |
| Vlaamse Instelling voor Technologisch<br>Onderzoek (VITO, Mol) | Isabelle Piccard<br>Carolien Toté                                       | <a href="mailto:isabelle.piccard@vito.be">isabelle.piccard@vito.be</a><br><a href="mailto:carolien.tote@vito.be">carolien.tote@vito.be</a>                                                                                                                                                                     |
| Institut Royal Météorologique de<br>Belgique (IRM, Uccle)      | Michel Journée<br>Pascal Mormal                                         | <a href="mailto:michelj@meteo.be">michelj@meteo.be</a><br><a href="mailto:mormal@meteo.be">mormal@meteo.be</a>                                                                                                                                                                                                 |

**Date du prochain numéro :** *Mai 2026*